se-unsa.org

COMPTE RENDU de la CAPD du 12/05/2017

Déclaration liminaire du SE-UNSA 64

Le DASEN répond que suite à l'élection présidentielle, la politique est en construction puisque le nouveau gouvernement n'est pas encore nommé, il est donc prématuré de tirer des conclusions des à présent.

Validation des PV des CAPD précédentes.

Mouvement départemental

852 participants au premier mouvement 2017 (nombre légèrement en baisse par rapport à l'an dernier) :
- 373 collègues ont muté
- 241 collègues sont maintenus sur leur poste d'origine
- 238 collègues restent sans affectation.

Parmi les 373 collègues obtenant une mutation :
- 176 ont obtenu satisfaction sur leur premier vœu, soit 47,18 % des mutés ;
- 41 ont obtenu leur deuxième vœu, soit 10,99 % des mutés ;
- 24 ont obtenu leur troisième vœu, soit 6,43 % des mutés.

Ces chiffres montrent une légère augmentation des satisfaits par rapport au mouvement de l'an dernier.

Concernant les postes à profil, beaucoup de collègues ne candidatent pas car ils pensent ne pas avoir de chance d'être pris suite aux commissions ou envois de CV et lettre de motivation.

Nous avons procédé à la correction de plusieurs chaînes de nominations de collègues.

Langues régionales :
Basque : malgré les 15 postes offerts au concours, seuls 7 candidats se sont présentés dont 2 n'ont pas été retenus. Sur les 20 inscrits au concours interne, aucun ne s'est présenté.
Occitan : 18 postes ouverts dans l'académie (dont 3 pour notre département) : 8 inscrits et 8 présents mais seulement 5 admissibles pour l'académie de Bordeaux.

10 INEATS devraient être acceptés, dont 5 pour les langues régionales : 3 ou 4 en Basque, 1 ou 2 en occitan.
3 permutations supplémentaires.

Demandes de disponibilité :
Les nouvelles règles imposées par le DASEN ont amené 4 collègues à démissionner : les demandes de disponibilité sur autorisation n'ont pas été acceptées pour les collègues qui en avaient déjà bénéficié pendant 3 ans, afin de permettre à un plus grand nombre de collègues d'y avoir accès.

Congés de formation professionnelle :
Tous les collègues ayant demandé à partir en congé de formation professionnelle ont obtenu satisfaction cette année.

Temps partiels :
Toutes les demandes de temps partiels de droit et sur autorisation ont été acceptées, à l'exception des mi-temps annualisés concernant des collègues enseignant en langue vivante ou langue régionale.

Postes à profil :
Présentation des résultats des commissions.
5 postes à profil non pas été pourvus à l'issue du 1er mouvement. De nouveaux appels à candidature auront lieu dès la semaine prochaine.

Départs en formation CAPPEI

Initialement les départs devaient concerner 2 C et 3 G, 1 seul vœu ayant été formulé sur l'option C, les départs devaient ensuite concerner 1 seul C et 4 G.
Le collègue postulant sur l'option C n'obtenant pas de poste, le DASEN a transformé ce départ en option G. Ainsi les 5 départs ont lieu en option G et tous les collègues ont obtenu un poste.

Questions diverses

- Lieu et date de signature des contrats des AESH : 30 et 31 août sur Bayonne et Pau.
- Le Ministère a envoyé un mode opératoire pour donner aux IEN les noms des collègues aux échelons 6 et 8 devant bénéficier d'un rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR.

Calendrier du 2nd mouvement :

Mardi 6 juin : groupe de travail sur les postes fractionnés
Du mardi 13 au vendredi 16 juin : saisie des vœux du 2nd mouvement
Mardi 27 juin : CAPD 2nd mouvement
Lundi 3 juillet : groupe de travail des affectations d'office